RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine

Direction départementale de la Vienne

Bordeaux, le 05 novembre 2020

Avis sanitaire de l'ARS concernant les mesures visant à enrayer la progression de l'épidémie de COVID 19 dans le département de la Vienne

Préambule :

Le décret n° 2020-1257 du 14 octobre 2020 déclare l'état d'urgence sanitaire dans l'ensemble du territoire de la République.

Il est complété par le décret n° 2020-1262 du 16 octobre 2020 , ainsi que par le n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, que les Préfets de département sont compétents à arrêter pour leur territoire, afin de contenir la propagation du virus.

Dans ce cadre, l'ARS émet un avis à destination du Préfet de département, caractérisant la situation sanitaire, afin d'appuyer les décisions que ce dernier est amené à prendre.

Le Haut conseil de la santé publique rappelle, dans son avis du 28 août dernier, en reprenant les principaux éléments de doctrine, que **le port de masque associé à une distance physique suffisante constitue la meilleure stratégie de réduction du risque de transmission**.

Une évolution défavorable des indicateurs épidémiologiques dans le département de la Vienne:

En ce qui concerne l'analyse de la situation épidémiologique de la COVID 19 par Santé Publique France dans le département de **la Vienne** au 05 novembre 2020, elle témoigne d'une circulation virale élevée du SARS COV2, se traduisant par une dégradation globale des indicateurs surveillés, imposant une vigilance particulière :

- Le **taux d'incidence général** du département, considéré comme élevé à partir de 50 cas pour 100 000 habitants, s'établit à **329,6 cas pour 100 000 habitants** en semaine 44 contre 237,5 en semaine 43 ;
- Le taux d'incidence départemental chez les personnes âgées de **plus de 65 ans** continue de progresser et s'élève à **313,3 pour 100 000 habitants** en semaine 44 contre 256,9 en semaine 43. Cette augmentation significative marque une évolution particulièrement marquée et inquiétante au regard de la fragilité de ce public ;
- Le **nombre de patients positifs** est en constante augmentation : **1386** personnes testées positives semaine 44 contre 1039 semaine 43 ;

- Le **nombre de nouvelles hospitalisations** est en augmentation avec un total de **90** en semaine 44 contre 31 en semaine 43 ;

Dans le département, l'analyse de la situation épidémiologique et des principaux foyers épidémiques témoignent d'une circulation active du virus. Ainsi, la situation épidémiologique du département et son évolution défavorable justifient que des mesures renforcées soient prises pour lutter contre la propagation du virus.

Le Directeur général
de l'Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine,

Benoît ELLEBOODE